

Le Raincy, le lundi 22 avril 2024

Le Proviseur

**Aux parents des élèves scolarisés en 2GT**

Madame, Monsieur,

Votre enfant est actuellement scolarisé en 2de GT au lycée René Cassin, cette note vous précise :

- Les **calendriers** des différentes opérations de fin d'année.
- Les modalités de la restitution des **manuels scolaires et de réinscription au lycée.**

### **A. Suspension des cours**

Le lycée étant centre d'examens pour le Baccalauréat, les cours seront suspendus après la classe **pour tous les élèves le vendredi 7 juin 2024 après les cours.**

*Lundi 10 juin 2024 : journée de préparation des salles d'examens.*

### **B. Demi-pension :**

La demi-pension restera ouverte jusqu'au **mardi 18 juin 2024.**

### **C. Orientation/Affectation**

DATES	EVENEMENTS	
Fin avril Début mai	<b>FICHE DIALOGUE</b> remise aux familles par les professeurs principaux, afin de formuler des vœux dans la perspective du dernier conseil de classe	
A partir du lundi 29 avril	<b>RETOUR DES DOSSIERS DE REORIENTATION</b> : Chaque élève a la possibilité de formuler Jusqu'à 4 vœux de demande de changement d'orientation. <b>Les dossiers</b> seront remis aux élèves <b>pouvant être concernés</b> par le professeur principal à partir du 29 avril 2024. Pour remplir ces dossiers, il est fortement conseillé aux élèves de prendre tous les renseignements nécessaires auprès des équipes éducatives (COP, CPE, professeurs principaux). La saisie informatique de ces vœux sera effectuée par l'établissement entre <b>le 6 mai et le 24 mai 2024.</b>	
Lundi 29 Avril	Date limite de <b>retour des FICHES DIALOGUE</b> auprès des professeurs principaux	
Vendredi 31 mai Lundi 3 juin	Début des <b>conseils de classe</b> . A l'issue des conseils, 2 possibilités :	
	<b>Accord</b> lycée/Famille	Fiche dialogue conservée par l'établissement. La famille se voit remettre une demande d'inscription dans la filière souhaitée
	<b>Désaccord</b> lycée/Famille	Fiche dialogue remise à la famille et dialogue avec le chef d'établissement
	<b><u>A l'issue des conseils, plusieurs possibilités :</u></b>	
	Les élèves orientés en filière première STI2D offerte dans autre lycée ou une filière proposée au lycée René Cassin	L'élève participe <u>malgré tout</u> à la procédure Affelnet informatisée.

	<p>Les élèves souhaitant une orientation <b>vers une filière de 1ère GT non proposée</b> par le lycée René Cassin</p>	<p>Les élèves doivent remplir un dossier d'admission. Ces dossiers seront remis par le professeur principal au cours des mois de mai et juin, à leur demande. Ces dossiers seront portés à la DSDEN pour traitement. <b><u>L'affectation est la compétence exclusive de l'inspecteur d'académie</u></b></p>
	<p>Les élèves souhaitent le <b>maintien ou le redoublement</b></p>	<p><u>Le redoublement est exceptionnel, comme le maintien.</u> Les élèves doivent remplir un dossier d'affectation en 2<sup>nde</sup> GT. Ils doivent y indiquer des vœux d'affectation. Sauf exception, ces dossiers seront distribués aux élèves concernés par les professeurs principaux après le dialogue avec le chef d'établissement ( <b>02 juin et 5 juin 2023</b>).</p>
	<p>Les élèves souhaitent une <b>réorientation vers une Première professionnelle</b></p>	<p><b><u>Le chef d'établissement ne peut que conseiller la réorientation sur la voie professionnelle, sa décision devant porter sur un passage sur la voie GT.</u></b>          Toutefois, lors de la phase d'affectation dans la voie professionnelle les 2<sup>de</sup> GT se porteront candidats <u>prioritairement en 1ère professionnelle.</u>          Les vœux des élèves seront saisis dans l'application <b>AFFELNET</b>.</p>
	<p>Les élèves souhaitent une <b>réorientation vers un CAP en 1 an</b></p>	<p>Les élèves de 2<sup>de</sup> GT peuvent aussi demander à se réorienter vers un CAP en 1 an <u>où ils sont prioritaires.</u> Les vœux des élèves seront saisis dans l'application <b>AFFELNET</b></p>
	<p>Les élèves souhaitent une <b>réorientation vers une 2<sup>de</sup> Pro ou un CAP en 2 ans</b></p>	<p>Les élèves de 2<sup>de</sup> GT peuvent également solliciter une affectation en 2<sup>de</sup> professionnelle ou en 1<sup>ère</sup> année de CAP 2 ans mais ils ne sont pas <u>prioritaires.</u> Les vœux des élèves seront saisis dans l'application <b>AFFELNET POST 3°</b></p>
<p><b>Lundi 3 juin Mardi 4 juin</b></p>	<p><b>RENDEZ-VOUS</b> avec le chef d'établissement pour le dialogue avec les familles</p>	
<p><b>Du jeudi 6 au vendredi 7 juin</b></p>	<p>Les dossiers de demande de maintien doivent être retournés à l'établissement immédiatement. Saisie informatique de ces vœux sera effectuée par l'établissement .</p>	
<p><b>Avant le lundi 10 juin à 12h00</b></p>	<p>A l'issue du dialogue avec le chef d'établissement et lorsque le désaccord persiste, la famille dispose d'un délai de 3 jours pour faire <b><u>APPEL DE LA DECISION</u></b> du chef d'établissement</p>	
<p><b>Jeudi 13 juin</b></p>	<p><b>COMMISSION D'APPEL 2<sup>de</sup> GT pour l'accès à une entrée en classe de Première</b></p>	
<p><b>Mercredi 26 juin</b></p>	<p>Notification des affectations en 1<sup>ère</sup> Professionnelle</p>	
<p><b>Jeudi 27 juin</b></p>	<p>Notification d'affectation pour les autres filières</p>	
<p><b>Vendredi 28 juin Lundi 1 juillet</b></p>	<p>Inscription administrative</p>	

### D. Manuels scolaires

Votre enfant a bénéficié en septembre 2023 du prêt de manuels scolaires. Nous organisons le retour de ces ouvrages

- 2GTA : vendredi 31 mai 2024 de 9h à 10h30
- 2GTB : vendredi 31 mai 2024 de 10h30 à 12h
- 2GTC : lundi 3 juin 2024 de 9h à 10h30
- 2GTD : lundi 3 juin 2024 de 10h30 à 12h

Les livres doivent être rendus en bon état (aucune page manquante ou déchirée). Toute perte, ou dégradation rendant impossible la réutilisation du manuel, fera l'objet d'une facture de reversement à l'établissement.

### E. Calendrier des conseils de classe :

- 2GTA + 2GTB : le vendredi 31 mai 2024
- 2GTC + 2GTD : le lundi 3 juin 2024

### F. Inscription en 1STI2D

Si votre enfant poursuit sa scolarité au lycée, la réinscription n'est pas automatique

- Le dossier d'inscription sera remis aux élèves affectés par Affelnet **le mercredi 26 juin 2024**
- Le dossier devra être rapporté dûment complété à l'établissement **en respectant le calendrier indiqué ci-dessous** Si l'inscription s'effectue après les dates indiquées, le bénéfice de la place peut être perdu.
- Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

### Calendrier de la réinscription au lycée René Cassin en classe de 1<sup>ere</sup> STI2D

Classe	Remise des dossiers	Retour du dossier d'inscription 09h00-12h00 / 13h00-18h00
2 <sup>nde</sup> A	<b>Mercredi 26 juin 2024</b>	<b>Jeudi 27 juin 2024 Vendredi 28 juin 2024 Lundi 1 juillet 2024</b>
2 <sup>nde</sup> B		
2 <sup>nde</sup> C		
2 <sup>nde</sup> D		

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de toute ma considération.

Le Proviseur

M. AIT ELHANNA

